

Pourquoi une coopérative

Avec ONE CREATION, la gouvernance, l'environnement et la responsabilité sociale ne sont plus des facteurs de contrainte d'évolution de la Société. La Coopérative se place dans cette évolution en étant une structure efficiente qui en a fait son ADN.

Souscrire au capital social de ONE CREATION pour en faire un héritage ou un capital pour ses enfants est une alternative innovante et durable.

entreprises non cotées



ONE CREATION se concentre sur la création de valeur industrielle

de CHF 10'000

Une plateforme d'échange pour investisseurs et entrepreneurs.

entreprises

Des thématiques d'investissement à fort impact environnemental.

Contribution au développement de l'économie réelle and minimal OO Participation dans des Soutien à l'innovation des jeunes Contribution au développement durable 8 thématiques d'investissement en innovation environnementale Respect des objectifs de développement durable Tout ça sans renoncer à la rentabilité pour l'investisseur Tout ça sans renoncer à la rentabilité pour l'investisseur



L'engagement pour un développement durable

Envers la société

En soutenant uniquement des investissements durables.

Par le partenariat industriel, en jouant ainsi le rôle d'amplificateur de développement économique.

Envers l'environnement

Le but de la Coopérative constitue en lui-même un message fort porté par ses associés auprès des autres acteurs de la société.

Envers une éthique

La structure de société coopérative s'accompagne d'un engagement à titre individuel de chaque membre, car chacun d'entre eux dispose d'un droit de vote démocratique, quel que soit le nombre de ses parts.

Envers la bonne gouvernance d'entreprise

La Coopérative reporte sur ses associés qui le désirent, les droits de votes qui lui sont conférés par ses participations.

Elle engage le dialogue avec toutes les sociétés qu'elle décide d'accompagner ou de soutenir tout en poursuivant son but économique de promouvoir les principes de bonne gouvernance, notamment la transparence.

Notre philosophie

La coopérative ONE CREATION s'engage envers les trois axes principaux du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social qui font partie intégrante des enjeux pris en considération lors de toute prise de participation.



Durabilité

Modèle économique et sociétal durable.

Innovation

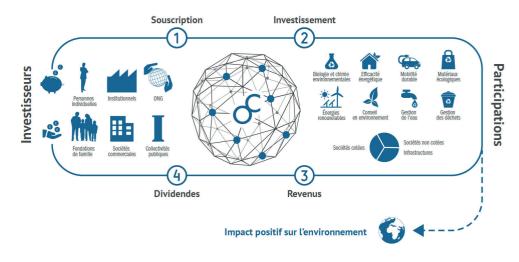
Technologies créatrices de valeurs.

Opportunités

Leviers environnementaux.

ONE CREATION a été créée en juin 2010, avec comme but de soutenir financièrement l'essor des technologies de l'environnement dans une approche globale et multisectorielle. Cet engagement répond à la conjonction de besoins sociaux, économiques et environnementaux.

La Coopérative est une solution d'investissement unique de par son approche de « copropriétaire » engagé, au travers de prises de participations dans des sociétés cotées et non cotées.



Les thématiques d'investissement de la Coopérative sont les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les nouveaux matériaux écologiques, chimie et biologie environnementales, le conseil en environnement, la mobilité durable, la gestion des déchets et la gestion de l'eau et participe ainsi au développement et au soutien d'initiatives en faveur de l'environnement.



Nos investissements

ONE CREATION investit avec un double objectif, avoir un rendement économique pour les associés et avoir un impact positif sur l'environnement. Ceci se fait à travers des investissements thématiques dans des technologies propres et en maitrisant le risque.

Le portefeuille de ONE CREATION est investi dans trois types d'actifs durables : des sociétés cotées, des sociétés non cotées et des projets d'infrastructure. Grâce à cette diversification, ONE CREATION peut assurer une bonne liquidité aux investisseurs avec moins de volatilité qu'un investissement dans une seule de ces catégories.

ONE CREATION Coopérative vise à investir dans des solutions innovantes répondant aux défis environnementaux existants par le biais de thématiques d'investissement spécifiques.

Ces thématiques d'investissement correspondent à un ensemble défini d'objectifs de développement durable des Nations Unies, qui sont utilisés dans notre processus de sélection.





















Profitez d'un rendement financier avéré

ONE CREATION redistribue à ses associés, sous forme de dividendes, l'intégralité des bénéfices réalisés.

Chaque associé a un droit acquis du dividende réalisé à la clôture de l'exercice annuel représentatif.



La direction

La direction de la coopérative ONE CREATION est assurée par CONINCO Explorers in finance SA fondée en 1990 autorisée par la FINMA depuis 2012 et qui bénéficie d'un savoir-faire éprouvé depuis près de 31 ans dans le conseil en investissement et la gestion financière de fonds de pensions, philanthropies, etc.



Caractéristiques de ONE CREATION Coopérative



Direction	CONINCO Explorers in finance SA
Banque dépositaire	Pictet & Cie (Europe) S.A., Genève
Banque relation commerciale	Credit Suisse (Suisse) S.A., Vevey
Auditeur	PricewaterhouseCoopers SA, Pully
Type de coopérative	Ouverte
Domicile	Vevey, Suisse
Date de lancement	23 juin 2010
Devise	CHF
Clôture de l'exercice	31.12
Emission de part	Quotidienne
Rachat/Dénonciation	31.12 / Six mois de préavis
Distribution	Dividende acquis au 31.12
Frais de gestion	max 2.8%
Frais de performance	N.A.
ISIN	CH0211420010
Investissement min.	CHF 10'000
Timbre fédéral	1% (à l'investissement)
Commission d'émission actuelle	2% (à l'investissement)

Dernières actualités



ONE CREATION invests in Ecocascara, an innovative Lausannebased company

7 septembre 2021

The investment cooperative
ONE CREATION, based in Vevey, is
proud to announce its new
investment in an innovative
company from Lausanne,
ECOCASCARA SA, which specializes
in the valorization of
"cascara".



First IPO of a ONE CREATION Cooperative holding

26 août 2021

The cooperative is very proud to be able to support ASTROCAST in its development. Here are the main elements of this historic day. Astrocast lists on Euronext Growth Oslo.





Presentation of ONE CREATION Cooperative at Innovate 4 Water – EPFL Lausanne

18 juin 2021

Olivier Ferrari presented
ONE CREATION Cooperative at the
Innovate 4 Water conference held
at EPFL Lausanne. During this
presentation he illustrated the
innovative vision of considering
planetary limits as investment.

Contacts



ONE CREATION Coopérative

Direction CONINCO Explorers in finance SA Quai Perdonnet 5 CH - 1800 VEVEY

T +4121925 00 33

www.onecreation.org / info@onecreation.org

Olivier Ferrari

Sabine Giammarresi - Mabillard

Directrice - Placements collectifs

Elisa Benito

Direction Coopérative - Analyste produits financiers durables

Fulvio Maccarone

Private Equity Advisor